

DELIBERATIONS
du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 8 juillet 2016

Délibération n° 2016 – 08/07/2016 – 4

*Dossier d'expertise pour la surélévation de l'IRCAMAT pour la Pharmaco-imagerie
Bâtiment Sciences Mirande - CPER 2015-2020*

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU le contrat de plan Etat Région (CPER) 2015-2020
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne

Après en avoir délibéré

Approuve avec 18 voix pour, 9 voix contre, 1 abstention :

le dossier d'expertise pour la surélévation de l'aile IRCAMAT du bâtiment Sciences Mirande pour l'aménagement d'un espace dédié à la Pharmaco-imagerie – Projet inscrit au CPER 2015-2020.

Dijon, le 11 juillet 2016

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN



P.J. : Résumé du dossier d'expertise

Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Surélévation de l’IRCAMAT pour la Pharmaco-imagerie

Résumé du dossier d’expertise

1 - Description générale des objectifs et du contenu du projet

L’opération porte sur l’aménagement de laboratoires communs dédiés à la conception et la validation d’agents d’imagerie et théranostiques.

L’imagerie moléculaire est devenue un axe majeur de recherche et valorisation pour l’uB. Les recherches interdisciplinaires menées dans ce cadre ont notamment permis de mettre en place la chaîne de valeur chimie-biologie-études précliniques et d’obtenir des démonstrateurs et preuves de concepts.

Aujourd’hui, toutes les compétences sont rassemblées pour proposer une « offre imagerie » complète sur un périmètre d’1 km². Les unités de recherche de l’uB participent activement à cette démarche en proposant des projets ambitieux, innovants et à fort potentiel de valorisation.

Ce projet d’aménagement d’un espace dédié à la conception d’agents d’imagerie contribuera à positionner Dijon comme le pôle européen spécialiste de la pharmaco-imagerie en 2020, tant sur le plan de la recherche-innovation que sur le volet transfert-ouverture au monde industriel. Les objectifs sont de consolider la chaîne chimie-biologie-imagerie et de favoriser la transdisciplinarité pour accélérer le développement de nouveaux agents d’imagerie et théranostiques et leur passage en clinique (recherche translationnelle).

Les nouvelles surfaces mutualisées correspondant à 5 salles permettront de :

- développer l’activité bioconjugaison-marquage,
- se différencier en développant une nouvelle thématique de recherche prometteuse : la modification de biomolécules cytotoxiques,
- gagner en efficacité et améliorer l’interface chimie/biologie grâce à l’aménagement d’un laboratoire commun dédié à la culture cellulaire pour la validation des agents d’imagerie et sondes moléculaires,
- accélérer le développement des projets de recherche sur la modification de nanoparticules pour des applications santé,
- aménager un laboratoire commun pour mutualiser les équipements et installations dédiés à la caractérisation biophysique de molécules.

2 - Matérialisation du projet

Les nouvelles surfaces seront construites en surélévation de l’aile E-IRCAMAT du bâtiment Sciences Mirande. Il est prévu l’aménagement d’environ 500 m² correspondant à la surface de la toiture-terrasse actuelle.

3 - Financement

Les financements sont inscrits dans l'action 2 - Réhabilitation de l'immobilier et la sous-action 2.1 – Bâtiments de formation – recherche – innovation du CPER 2015-2020 à hauteur de 2,75 M€ à raison de :

- ❑ 0,50 M€ par l'Etat MENESR
- ❑ 0,50 M€ par la Région Bourgogne
- ❑ 0,75 M€ par le FEDER
- ❑ 1,00 M€ par l'université de Bourgogne

4 - Maîtrise d'ouvrage

Université de Bourgogne